



**COMMUNE
DE
SAINT VICTOR DE BUTHON**

CONTRAT DE LOCATION DE VAISSELLE

DE

Mr Mme

Lors de la location de salle

du

La vaisselle ne peut être louée que lors de location de salle.

La vaisselle devra être rendue propre.

La réception et le retour des éléments loués se fera le jour de la remise des clés après inventaire.

Tout matériel détérioré ou perdu sera facturé au tarif de remplacement ci-joint.

La réservation n'est effective qu'après la signature du contrat accompagné
d'un chèque de caution d'un montant de 150 €.

Le règlement est payable en mairie dans la semaine suivant la location.

Fait à St Victor de Buthon,

Signature

LOCATION DE VAISSELLE

Utilisateur Date :

<i>LIBELLES</i>	<i>PRIX LOCATION €</i>	<i>QUANTITE</i>	<i>TOTAL LOCATION €</i>	<i>PRIX REPLACE €</i>	<i>QUANTITE</i>	<i>TOTAL REPLACE €</i>
Assiette creuse	0.12			1.68		
Assiette plate	0.12			1.68		
Assiette dessert	0.12			1.68		
Couteau	0.05			0.64		
Cuillère	0.05			0.64		
Fourchette	0.05			0.64		
Petite cuillère	0.05			0.64		
Verre à eau	0.12			0.60		
Verre à vin	0.12			0.60		
Coupe	0.12			0.80		
Tasse à café	0.12			0.64		
Pichet	15 Gratuit			6.70		
Saladier	7 Gratuit			11.00		
Couvert Salade	15 Gratuit			2.70		
Ménagère	15 Gratuit			5.50		
Corbeille	15 Gratuit			2.71		
Couteau Pain	1 Gratuit			3.83		
Tire-Bouchon	1 Gratuit			4.55		
Plateau	7 Gratuit			6.70		
S/TOTAL A				S/TOTAL B		

TOTAL A + B

SIGNATURE RECEPTION

SIGNATURE RETOUR